

GESTION ET RÉMUNÉRATION DES SALARIÉS EXPATRIÉS



5 jours

DROIT SOCIAL ET FISCAL - RÉMUNÉRATION DES EXPATRIÉS

PROGRAMME DE LA FORMATION

PREMIÈRE PARTIE

GESTION DES EXPATRIÉS (3 JOURS - GEXP)

- › Contrat de travail des expatriés
- › Protection sociale du salarié détaché
- › Protection sociale du salarié expatrié
- › Incidences fiscales de l'expatriation
- › Fiscalité société ou corporate tax

DEUXIÈME PARTIE

RÉMUNÉRATION DES EXPATRIÉS (1 JOUR - REMX)

- › Rappel des fondamentaux de la mobilité internationale
- › Constituer le package de rémunération
- › Coût de la mobilité internationale
- › Présenter un package au salarié

OBJECTIFS

- Identifier les spécificités de la gestion RH en environnement international : droit du travail, protection sociale.
- Choisir le statut approprié et fixer la rémunération des salariés expatriés.
- Intégrer toutes les incidences fiscales de l'expatriation.
- Mettre en œuvre les méthodes de calcul de rémunération internationale.
- Expliquer l'impact du statut de détaché ou expatrié sur le coût d'une mobilité internationale.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- L'expertise de 4 consultants aux compétences complémentaires : droit du travail, protection sociale, fiscalité et rémunération internationale
- Des exercices pratiques, quiz et études de cas récapitulatives pour valider ses acquis
- Une formation constituée de 2 modules complémentaires pour un panorama complet de la gestion RH des salariés détachés/expatriés

PROFIL DES PARTICIPANTS

Responsables et assistants mobilité internationale, responsables et assistants des services RH/personnel/paie des expatriés, gestionnaires d'expatriés, responsables Compensation & Benefits

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes
Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application)
Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation
Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
Évaluation à chaud et à froid

TARIFS

3 355 € HT 3 945€ HT - Réf : EXP-MOGEXP
3 634 € HT avec accès e-ressources pendant un an à :
La mobilité internationale + La rémunération des expatriés
(remise de 42 %, soit 278.98 € HT au lieu de 481 € HT)

Validité : 30 juin 2024

PROCHAINES SESSIONS

Paris Montparnasse

PREMIÈRE PARTIE

le 13 mars 2024, le 14 mars 2024 et le 15 mars 2024
le 3 juin 2024, le 4 juin 2024 et le 5 juin 2024
le 4 novembre 2024, le 5 novembre 2024 et le 6 novembre 2024

DEUXIÈME PARTIE

le 25 mars 2024
le 10 octobre 2024
le 2 décembre 2024

GESTION DES EXPATRIÉS



3 jours

DROIT DU TRAVAIL, PROTECTION SOCIALE ET FISCALITÉ

PROGRAMME DE LA FORMATION

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés : entrée en vigueur de nouvelles conventions bilatérales de sécurité sociale, évolution des Règlements communautaires 883/2004 et 987/2009, situation du Royaume-Uni/Brexit

CONTRAT DE TRAVAIL DES EXPATRIÉS

› Distinction entre détachement, expatriation et contrats locaux

Quiz interactif

› Loi applicable au contrat de travail : principe de la loi choisie par les parties et ses limites, spécificités de la prestation de service

Questionnaire interactif

Cas pratiques

› Détermination de la compétence juridictionnelle

› Gestion du retour du salarié : obligation de rapatriement et de réintégration

Cas pratique sur les particularités du détachement et de l'expatriation en terme de rupture de la relation contractuelle

› Rédaction de l'avenant de détachement et de l'avenant d'expatriation

Quiz en début de journée sur la gestion des contrats de travail des salariés appelés à évoluer à l'international avec corrigé en fin de journée

PROTECTION SOCIALE DU SALARIÉ DÉTACHÉ

› Le cadre du détachement : conditions à remplir et points de vigilance

› Obligations de l'employeur : déclaration, interlocuteurs, formulaires

› Obligations en cas d'accident du travail

› Accès aux prestations soins de santé : les modalités de remboursement et les taux

– rattachement à la caisse du pays de détachement

– prise en charge par la France

– carte européenne d'assurance maladie

Exemples d'application

PROTECTION SOCIALE DU SALARIÉ EXPATRIÉ

› Les obligations de l'employeur en matière d'information et sa portée

– assurance chômage : obligations et conditions d'accès

– mise en place d'une couverture de protection sociale volontaire

– modalités de prise de charge des soins de santé et prestations en espèces

› Retraites : coordination et liquidation

› Prestations familiales

› Prévoyance complémentaire des expatriés : conditions d'affiliation à la Caisse des Français de l'Étranger (CFE) et retour définitif en France (les points de vigilance)

Cas pratique

INCIDENCES FISCALES DE L'EXPATRIATION

Quiz d'évaluation des connaissances

› Fiscalité personnelle : détermination de la résidence fiscale et obligations déclaratives

Activité à partir d'une vidéo

– résidence fiscale en droit interne français et en droit conventionnel

– conséquences de la résidence fiscale et obligations déclaratives

– cas du couple mixte

› Les conventions fiscales : à quoi servent-elles ?

Cas pratique

› Les techniques de compensation fiscale : égalisation / protection (méthodologies de calculs et pratiques des entreprises)

› Transfert de la résidence fiscale hors de France

– quelles formalités accomplir avant le départ ?

– optimisations fiscales à l'étranger : utiliser les atouts de la loi interne du Pays d'Accueil

› Résidence fiscale maintenue en France et activité exercée à l'étranger

– revenus de source étrangère : déclaration des revenus encaissés à l'étranger

– article 81 A du CGI et atténuation de la double imposition

– cas des missions temporaires

– cas spécifique des frontaliers

› Rôle de l'employeur dans la gestion des impôts du salarié

– l'assistance du cabinet fiscal

– l'expat briefing de la RH

– obligations en paie dont traitement fiscal des rémunérations différées

Activité pratique : tableau synoptique à compléter

FISCALITÉ SOCIÉTÉ OU CORPORATE TAX

› I.S et établissement stable (permanent establishment) dont missions perlées

› Autres taxes : refacturation

OBJECTIFS

- Distinguer les notions de détachement, d'expatriation et de transfert afin de choisir le statut le plus approprié.
- Identifier les spécificités du contrat de travail dans un environnement international.
- Mettre en œuvre les règles de la protection sociale applicables dans l'Union Européenne et dans le monde.
- Intégrer toutes les incidences fiscales de l'expatriation, pour l'employeur et pour le salarié.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Une formation "best-seller" incontournable et exhaustive, présente au catalogue GERESO depuis plus de 20 ans
- L'expertise de 3 consultantes aux compétences complémentaires : droit du travail, protection sociale et fiscalité
- Des exercices pratiques, quiz et étude de cas récapitulative pour valider ses acquis

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Responsables et assistants mobilité internationale, gestionnaires d'expatriés, responsables et assistants des services RH/paie des expatriés

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes
Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application)
Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation
Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation

Évaluation à chaud et à froid

PROCHAINES SESSIONS

Formation à distance :

le 3 juin 2024, le 4 juin 2024 et le 5 juin 2024

le 16 septembre 2024, le 17 septembre 2024

et le 18 septembre 2024

Paris Montparnasse :

le 13 mars 2024, le 14 mars 2024 et le 15 mars 2024

le 3 juin 2024, le 4 juin 2024 et le 5 juin 2024

le 4 novembre 2024, le 5 novembre 2024 et le 6 novembre 2024

RÉMUNÉRATION DES EXPATRIÉS


1 jour

PACKAGE DE RÉMUNÉRATION ET TECHNIQUES DE CALCUL

PROGRAMME DE LA FORMATION

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières pratiques en matière de rémunération des mobilités internationales

RAPPEL DES FONDAMENTAUX DE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

- › Défis actuels et complexité croissante
- › Les différentes formes de transferts internationaux : missions CT, LT
- › Droit du travail : statuts détachement / expatriation ou transfert
- › Protection sociale à l'international : statuts détachement / expatriation
- › Articulation statuts détachement et expatriation en droit du travail et droit de la sécurité sociale

Quiz

CONSTITUER LE PACKAGE DE RÉMUNÉRATION

- › Calcul de la rémunération internationale : les quatre ancrages (définitions, avantages, inconvénients)
- › Rémunération ancrage Pays d'Origine
 - principe de la Balance-sheet ou courbe en U
 - notion de coût de la vie et maintien du pouvoir d'achat + quiz
 - les autres mesures d'accompagnement
 - concept de gross-up

Cas pratique : calculer une remontée au brut

- › La gestion des exceptions
- › Le cafeteria plan

Évolution et tendances des packages de rémunération des expatriés : le core flex package

- › Mise à jour du package de rémunération
- › Gestion du taux de change

Cas pratiques de calculs de packages

COÛT DE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

- › Éléments composant le coût d'une mobilité internationale
- › Comparaison de coût entre le statut détaché sécurité sociale et expatrié sécurité sociale

PRÉSENTER UN PACKAGE AU SALARIÉ

- › Recensement des informations à transmettre au collaborateur
- › Déroulé d'un entretien de départ avec un expatrié

OBJECTIFS

- Mettre en œuvre les méthodes de calcul de rémunération internationale.
- Appliquer les techniques de construction de package de rémunération internationale et présenter ce dernier au salarié.
- Mesurer l'impact du statut de détaché ou expatrié sécurité sociale sur le coût d'une mobilité internationale.
- Analyser les interactions entre contrat de travail, sécurité sociale, fiscalité et impact financier.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Une formation indispensable pour comprendre et piloter les rémunérations internationales
- Une intervenante spécialiste de la paie et de la rémunération des expatriés pour une approche exhaustive et approfondie
- Des applications pratiques permettant d'approfondir la rémunération des salariés en mobilité internationale

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Responsables et gestionnaires des services paie/RH, responsables et collaborateurs chargés de la gestion des expatriés, responsables Compensation & Benefits

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes
Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application)
Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation
Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
Évaluation à chaud et à froid

PROCHAINES SESSIONS

Formation à distance :
le 25 mars 2024
le 20 juin 2024
le 2 décembre 2024

Paris Montparnasse :
le 25 mars 2024
le 10 octobre 2024
le 2 décembre 2024

Participant(e)

Mme M. Nom.....
Prénom.....
Fonction.....
E-mail
(obligatoire pour accéder à vos documents personnalisés, avant et après votre formation)
Tél. (ligne directe).....
Tél. mobile (pour infos de dernière minute).....

Merci de nous indiquer si nous devons prévoir des mesures à mettre en œuvre pour les personnes nécessitant des aménagements particuliers :
.....

Formation choisie

Titre.....
Référence.....
Dates.....
Lieu.....
Option proposée pour certaines formations : un accès e-ressources pendant un an, à un tarif très avantageux (remise de 50% sur le prix public).
Merci de préciser votre choix :

Formation + Accès e-ressources pendant un an * Formation seule

Tarif

Indiquez le tarif HT selon l'option choisie.....

Entreprise / Établissement

Raison sociale.....
Adresse.....
Code postal | | | | | Ville.....
Téléphone..... Fax.....
N° d'identification (TVA intracommunautaire).....
Code APE / NAF..... N° Siret | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Responsable de l'inscription

Mme M. Nom..... Prénom.....
Service/Fonction.....
Tél. (ligne directe)..... E-mail.....

Facturation/Règlement

FACTURE À ADRESSER À L'ENTREPRISE / L'ÉTABLISSEMENT :

À l'attention de Mme M.
Nom.....
Prénom.....
Service/Fonction.....
E-mail.....
Libellé de la facture.....

Si la facture est à adresser à l'entreprise mais à une autre adresse ou un autre service, merci de préciser.....

Un numéro de bon de commande interne à votre entreprise doit-il apparaître sur la facture ?

OUI NON

Si OUI, numéro :
GERESO se réserve le droit de facturer une pénalité forfaitaire si le client n'a pas transmis son bon de commande avant le début de la formation

FACTURE À ADRESSER À L'OPCO :

Nom de l'OPCO.....
Numéro de prise en charge.....
Adresse de votre OPCO.....
Code postal | | | | | Ville.....

Si GERESO n'a pas reçu l'accord de prise en charge de l'OPCO le dernier jour de la formation, le client sera facturé de l'intégralité du prix de la formation.

Fait à : Le :
Signature et cachet de l'Entreprise / l'Établissement, précédés de la mention « bon pour accord » :

La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente précisées sur www.gereso.com/cgv/

Prise en charge (si parcours certifiant) :
 CPF Entreprise OPCO